

DOCTORAT STAPS

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Doctorat d'université

Domaine ministériel : Sciences et technologies des activités physiques et sportives

Mention : STAPS

Présentation

La formation doctorale est une formation à et par la recherche et une expérience professionnelle de recherche. Elle conduit à la production de connaissances nouvelles.

Elle comprend un travail personnel de recherche réalisé par le doctorant. Elle est complétée par des formations complémentaires validées par l'école doctorale. Elle porte sur des travaux d'intérêt scientifique, économique, social, technologique ou culturel.

Elle est sanctionnée par la délivrance du diplôme national de doctorat. Le diplôme, délivré par un établissement public d'enseignement supérieur accrédité, confère à son titulaire le grade et le titre de docteur.

Le diplôme de doctorat peut s'obtenir dans le cadre de la formation initiale et de la formation tout au long de la vie. Les compétences spécifiques acquises au cours de cette formation permettent d'exercer une activité professionnelle à l'issue du doctorat dans tous les domaines d'activités, dans le secteur public aussi bien que privé.

Informations supplémentaires

Durée :

3 ans pour les doctorants financés au titre de la thèse

6 ans pour les doctorants non financés au titre de la thèse

Contenu de la formation

PLUS D'INFOS

Durée : 3

Niveau d'étude : Inconnu

Public concerné

* Formation continue

* Formation initiale

Formation à distance :

Non

La formation doctorale est organisée au sein des Écoles Doctorales et du Collège Doctoral Languedoc Roussillon (CDLR).

Elle comprend un encadrement scientifique, assuré par le Directeur de thèse ainsi que par l'Unité de Recherche qui accueille l'étudiant, et une formation, prise en charge par l'École doctorale.

Cette formation est organisée autour de trois domaines : une formation à la Recherche et par la Recherche, des formations transversales et une aide à l'insertion professionnelle.

L'ensemble de la formation doctorale constitue une expérience professionnelle de recherche sanctionnée, après soutenance de thèse, par la collation du grade de docteur. La durée légale de la thèse est de trois ans pour les doctorants ayant un contrat et 6 ans pour les non financés.

L'autorisation de soutenance est délivrée après :

- * la justification de la formation
- * la publication d'une production scientifique évaluée par les pairs (comité de lecture)

La formation proposée par l'École Doctorale 60 est organisée par année, et constituée d'un tronc commun et d'options.

Afin que le/la doctorant.e puisse organiser un parcours de formation équilibré sur les trois années, il est recommandé de :

- * respecter l'articulation Tronc Commun/Options
- * valider annuellement les crédits de formation afin de ne pas devoir acquérir la quasi-totalité des crédits durant la troisième année de thèse.

En effet, au terme des trois ans le/la doctorant(e) devra avoir validé 100 Crédits Formation(CF) pour avoir l'autorisation de soutenir sa thèse.

Pour adapter l'exigence de formation à la singularité des doctorants.es, des équivalences ainsi que des dispenses partielles sont prévues, sous réserve d'en faire la demande.

Contrôle des connaissances

Cette formation permet d'obtenir après soutenance d'une thèse, le grade de docteur. La soutenance est subordonnée à la validation en amont des Crédits de formation et d'une publication scientifique.

Conditions d'accès

La note de 14/20 au mémoire du Master est le minimum requis pour être admis en doctorat. Des cas particuliers peuvent être examinés dans le cadre d'une demande de validation scientifique.

Les dossiers de demande d'inscription ne sont pas les mêmes suivant le diplôme d'origine :

- * master recherche de l'université Paul-Valéry
- * master recherche d'une autre université française ou européenne
- * autre diplôme français / validation scientifique
- * diplôme étranger hors union européenne
- * VAP (validation des acquis professionnels)

Composante(s)

Montpellier 3

Lieu(x) de la formation

Montpellier

Responsable(s)

Anne Marcellini

anne.marcellini@univ-montp3.fr

Contact(s)

Secrétariat Doctorat

inscriptions.doctorats@univ-montp3.fr